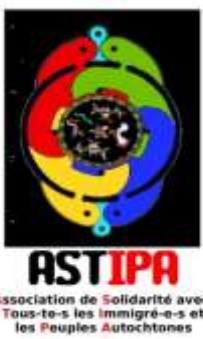


## Une Guyane solidaire ou sécuritaire ?



Ce mois de septembre 2016 semble avoir un fort parfum de peste brune venue des années 30... En effet, depuis plusieurs semaines, les migrant-e-s et leurs enfants sont les cibles privilégiées des autorités françaises, foulant ainsi les principes d'ouverture, d'accueil et de solidarité de la société guyanaise.

Fin août 2016, ce sont les bureaux de l'asile qui sont fermés à la préfecture de Cayenne ainsi que les locaux d'accueil des demandeur-euse-s d'asile de la Croix Rouge. Les prétextes sont fallacieux « une importante vague migratoire », ils servent à bafouer un droit fondamental reconnu par la constitution française, la Charte universelle des droits de l'Homme ou encore la Convention Européenne des Droits de l'Homme : l'Asile. Un droit dont bénéficiait pourtant bon nombre de français il y a quelques décennies lors de la seconde guerre mondiale, quand le Royaume Unis a ouvert ses portes aux réfugié-e-s et combattant-e-s français-e-s... Mais aujourd'hui, que dire du Liban qui accueille sur son territoire depuis des décennies plus de 2 millions de réfugié-e-s pour une population de 4,5 millions d'habitant-e-s ? Oui mais voilà en France et en Europe, l'amnésie reste un terreau efficace pour les politiques racistes et xénophobes héritées de l'extrême droite.

La Guyane ne doit pas accepter de faire des États frontaliers de son territoire les gardes-frontières de ses politiques racistes et xénophobes.

A la fin de ce même mois d'août 2016 intervenait la fermeture des locaux du CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et enfants du voyage) pour des raisons de salubrité et de dangers, puis le déménagement programmé dans l'urgence de ce CASNAV vers les locaux tout aussi insalubres et dangereux de l'ancien CNED. Ce déménagement a poussé très justement les personnels du CASNAV à se mettre en droit de retrait afin d'assurer leur sécurité. Mais ces personnels en lutte pour leurs droits du travail font face à de lâches manœuvres d'intimidation et de pressions. Une mise en lumière une nouvelle fois du mépris du rectorat à l'égard des familles accueillies mais aussi des personnels du CASNAV. En effet ces conditions d'accueil (?) et ce manque d'anticipation du rectorat de Guyane laissent sans solution plus de 600 familles et leurs enfants qui ne sont, de fait de cette situation critique, toujours pas inscrit-e-s à l'école. Ainsi, le rectorat comme la préfecture de Guyane s'inscrivent en toute illégalité en refusant l'inscription de ces enfants à l'école et ce alors que la plupart d'entre eux/elles sont soumis à la scolarisation obligatoire. C'est encore une fois les jeunes de Guyane que l'on pénalise que l'on stigmatise. Preuve en est la volonté de discriminer jusque sur les bancs de l'école !!

Ces décisions politiques aux relents racistes et xénophobes sont-elles l'image de la Guyane, notre Guyane bâtie sur les migrations, la solidarité, l'ouverture et l'accueil ? Alors que le Défenseur des droits se rend en Guyane dans quelques semaines, comment admettre que ce sont une nouvelle fois les droits des enfants à la scolarisation ou encore le droit fondamental à l'asile qui sont bafoués par l'Etat français en Guyane, où sont mises en place des politiques à l'opposées des valeurs de solidarité et d'accueil des Guyanais-e-s.

**L'ASTIPA exige le respect du droit fondamental d'asile par la préfecture de la Guyane. Cette dernière se doit ainsi de rouvrir immédiatement les bureaux de la préfecture pour les demandeur-euse-s d'asile sans aucune discrimination ainsi que des dispositifs d'accueil des demandeur-euse-s d'asile.**

**L'ASTIPA invite les autorités surinamaises à refuser le rôle de garde-frontière que veut lui assigner la France.**

**L'ASTIPA exige du rectorat qu'il accomplisse ses missions d'accueil et de scolarisation de tous les enfants présents sur le sol guyanais !**

**L'ASTIPA exige que cette scolarisation se fasse dans les principes d'égalité et sans aucune discrimination d'aucune sorte et que le même accueil soit réservé à tous les enfants de Guyane.**

**L'ASTIPA apporte son soutien total aux personnels du CASNAV en lutte pour des conditions dignes de travail et d'accueil de ces familles.**

Contact presse :  
[astipa973@gmail.com](mailto:astipa973@gmail.com)  
06 94 20 56 03